



Projet éolien de La Savière

Compte-rendu de la permanence d'information n°2

Mercredi 22 septembre 2021

Vents du Nord

mazars

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION	4
CONTACT	14

INTRODUCTION

Depuis juin 2019, à la suite de la délibération favorable du conseil municipal de Villers-Hélon pour les études de faisabilité, la société Vents du Nord (VDN) étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune. Depuis cette date, Vents du Nord a lancé, entre autres, des études de faisabilité afin d'identifier les enjeux et les sensibilités du territoire. Ainsi, les études écologiques, paysagères, acoustiques et de vent ont débuté entre 2019 et 2020 et se poursuivront jusqu'au deuxième semestre de l'année 2021.

À la suite d'une demande du conseil municipal de Villers-Hélon, et avec le souhait d'informer et d'inclure les habitants de la commune de Villers-Hélon dans le développement du projet, Vents du Nord a lancé une démarche de concertation début 2021, avec l'aide de l'équipe concertation de Mazars. Cette démarche n'a pu être lancée en 2020 au regard de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Dans le cadre de cette concertation, une étude des perceptions a été réalisée auprès des acteurs de la commune dans le but d'échanger sur l'éolien et le projet, et également pour recueillir les attentes et besoins des riverains en termes d'information et de concertation. Deux lettres d'information ont ensuite été diffusées, en avril et juillet 2021, sur la commune afin de répondre aux premières questions soulevées lors de cette étude et de donner de la visibilité sur l'avancement du projet.

Afin d'informer largement autour du projet et surtout de proposer un temps d'échange, une première permanence d'information s'est tenue le mercredi 16 juin 2021.

Par la suite, en raison de l'avancement des études et du développement du projet, une deuxième permanence d'information a eu lieu **le mercredi 22 septembre 2021**, de 16h à 20h, à la salle communale de Villers-Hélon.

Les objectifs de ce forum étaient de :

- Partager les caractéristiques du projet éolien, son calendrier et la trame d'implantation des éoliennes
- Présenter les études de faisabilité menées
- Présenter la démarche de concertation
- Présenter la phase d'instruction
- Informer sur les retombées financières
- Echanger avec le territoire et répondre aux questions des habitants

Vous trouverez ci-après les éléments présentés lors de cette réunion.

INFORMATIONS DIFFUSEES LORS DE LA PERMANENCE D'INFORMATION

La permanence d'information s'est organisée en **4 sessions d'une heure** :

- 16h à 17h
- 17h à 18h
- 18h à 19h
- 19h à 20h

Les participants, préalablement inscrits, ont eu l'occasion de découvrir **6 affiches autour du projet** :

- Une affiche sur les caractéristiques du projet, son calendrier et sa trame d'implantation
- Une affiche sur la démarche de concertation associée au projet
- Une affiche sur les études réalisées sur le territoire
- Une affiche sur les retombées locales, les mesures compensatoires et les mesures d'accompagnement
- Une affiche sur les suites données au projet avec la phase d'instruction
- Une affiche sur les résultats de l'étude paysagère
- Un carnet de photomontages en deux exemplaires

Chaque participant était libre de découvrir les informations à son rythme. **Ils ont eu l'occasion d'échanger et de poser toutes leurs questions** à Sara PEREIRA, Responsable développement Nord et Est, ainsi qu'à Thierry JACQUES, Chargé de projets et à Arthur CHAGUE, chef de projet.

Les questions et remarques exprimées ont été rassemblées sur un Méplaplan, et accompagnées des réponses apportées par l'équipe de Vents du Nord.

Vous trouverez ci-dessous les différentes affiches présentes le jour de la permanence, ainsi que des compléments d'informations apportées en séance.

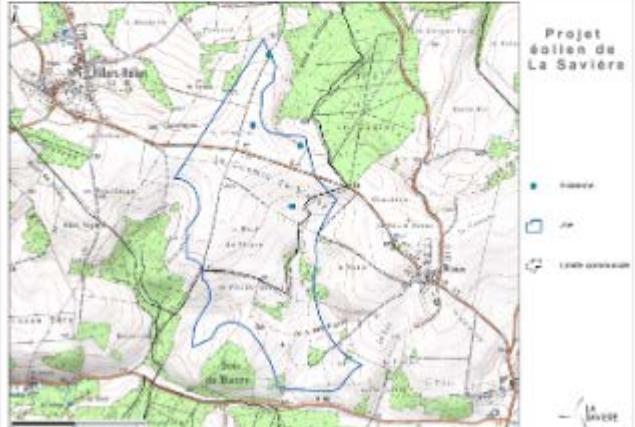
L'affiche présentant les caractéristiques du projet, son calendrier et la trame d'implantation des éoliennes :

LE PROJET ÉOLIEN DE LA SAVIÈRE
QUEL EST LE PROJET ÉOLIEN DE VILLERS-HÉLON ?

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

 4 éoliennes	 165 à 200m de hauteur en bout de pale	 16 à 24 MW de puissance totale du parc	 1KM de distance min. aux habitations
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- LA TRAME D'IMPLANTATION DU PROJET (ZIP)



- LE CALENDRIER DU PROJET

2017 Identification du potentiel éolien et échanges avec les élus	Réunion du conseil municipal	JUIN 2019 Deliberation favorable du conseil municipal pour les études de faisabilité	2019 À 2020 Accords fonciers et lancement des études écologiques et paysagères
DÉCEMBRE 2020 Dépot d'une Demande d'Authorisation Environnementale en Préfecture	Conciliation, finalisation des études et conception du projet	JUIN 2020 Installation du mat de mesure	

VDN
Ville de Villers-Hélon

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.parc-eolien-de-la-saviere.info

L'affiche présentant la démarche de concertation :

LE PROJET ÉOLIEN DE LA SAVIÈRE

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

QUELLE EST LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ASSOCIÉE AU PROJET ?

Vents du Nord souhaite ouvrir le dialogue avec les parties prenantes concernées par le projet. Une démarche de concertation et d'information a ainsi été lancée dès la phase de prospection.

En février 2021, VDN a fait appel à l'équipe concertation de Mazars pour mener cette démarche de concertation sur le territoire.

LES OBJECTIFS DE CETTE DÉMARCHE :

-  Echanger régulièrement avec les acteurs locaux et répondre à toutes les questions lors de temps d'information.
-  Informer les habitants des avancées du projet, grâce à des lettres d'information et des sessions de porte-à-porte.

LE CONTENU DE LA DÉMARCHE :

4 éléments clés pour rythmer la concertation :

-  FORUMS D'INFORMATION
-  LETTRES D'INFORMATION
-  PORTE-À-PORTE
-  SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET
-  GROUPES DE TRAVAIL

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



RENDEZ-VOUS EN JUILLET
Pour une nouvelle session de porte-à-porte.

En juillet, l'équipe en concertation de Mazars se rendra de nouveau sur la commune de Villers-Hélon pour distribuer une troisième lettre d'information et échanger avec les habitants.



RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE
Pour un 2^e forum d'information.

En septembre, un second forum d'information aura lieu pour présenter aux acteurs locaux le dossier qui sera déposé en Préfecture.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.parc-eolien-de-la-saviere.info



L'affiche présentant les études réalisées :

LE PROJET ÉOLIEN DE LA SAVIÈRE QUELLES SONT LES ÉTUDES RÉALISÉES ?

Dans le cadre d'un développement de projet éolien, différentes sensibilités du territoire sont à prendre en compte afin de proposer une trame d'implantation d'éoliennes la plus cohérente possible. Pour identifier les différents enjeux et contraintes du territoire, plusieurs études sont menées. Les résultats de ces études permettent notamment d'identifier ses éventuels impacts. Ces derniers sont évités, réduits ou compensés par la mise en place de mesures spécifiques.

LES ÉTUDES MENÉES

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Confiée au bureau d'étude Auddicé Environnement, la réalisation d'une étude écologique permet de recenser la faune et la flore existantes.

OBJECTIFS : Étudier la compatibilité entre projet éolien et espèces présentes. L'étude comprend des sorties terrain sur une période d'un an, afin de rendre compte de l'ensemble du cycle de vie des espèces, notamment des mouvements migratoires.

DURÉE : Lancement en décembre 2019 et fin en juin 2021.

RÉSULTATS :

Sur les habitats :

ZIP dominée par la grande culture (parcelles cultivées, jachères/friche et faible haies)

Les enjeux floristiques sont très faibles.

Aire d'étude immédiate avec quelques bollements, prairies et pelouses apportant plus de diversité

Les enjeux floristiques sont modérés.

Sur l'avifaune :

ZIP avec grandes cultures fréquentées par des espèces communes. Présence de quelques espèces patrimoniales en passage et en halte.

Aire d'étude immédiate avec présence de quelques prairies et bollements. Le nord de la ZIP attire des espèces d'oiseaux.

Sur les Chiroptères :

SUIVI EN ALTITUDE DES CHAUVE-SOURIS : Juin 2020 – Juin 2021.

- Inventaires au sol couvrant les 4 périodes marquant le cycle biologique (le transit automnal, l'hibernation, le transit printanier, la parturition).
- Inventaires en hauteur couvrant la période de parution, de transit automnal et printanier.

ZIP en grande culture où l'activité des chauves-souris reste faible.

Aire d'étude immédiate jouant un rôle fonctionnel permettant la circulation des chauves-souris.

Les enjeux sont localisés dans les zones ou l'activité des oiseaux (nidification, déplacement local, halte migratoire) et des chiroptères (zones de chasse, couloirs de déplacement) est importante : boisement et leur lisière et les haies.



L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Menée par un bureau d'étude spécialisé (EREA Ingénierie)

OBJECTIFS : Définir le niveau de bruit actuel et modéliser l'acoustique du projet pour s'assurer qu'il respecte bien la réglementation sans dépassements sonores. 7 points de mesure acoustique (sonomètres) sont placés à proximité des habitations les plus proches de la zone d'étude.

DURÉE : Du 4 août au 2 septembre 2021. Choix des machines et modélisation en cours de définition.

L'ÉTUDE DES VENTS

Réalisation d'une étude de potentiel éolien, via l'installation d'un mât de mesure.

OBJECTIFS : Déterminer la vitesse et les directions des vents grâce aux girouettes et aux anémomètres installés sur le mât de mesure. Les résultats permettent de définir la zone d'implantation finale, le nombre et la puissance des éoliennes.

DURÉE : Pose du mât de mesure en juin 2020.

RÉSULTATS : Entre 44 000 et 68 000 MWh/an de production (en fonction du type d'éoliennes installé) correspondant à la consommation de environ 12 500 foyers^a.

Vitesse moyenne de 6,5m/s sur 1 an (étude en cours)

^aUn foyer de 2,2 personnes consomme en moyenne 4,5 MWh d'électricité par an.

L'affiche présentant les retombées économiques locales, les mesures compensatoires et d'accompagnement :

LE PROJET ÉOLIEN DE LA SAVIÈRE

QUELLES SONT LES RETOMBÉES LOCALES AUTOUR DU PROJET ?

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les retombées économiques d'un parc éolien sont multiples pour un territoire :

- Des indemnités communales ou à destination des associations foncières pour l'utilisation des voiries ;
- Un loyer annuel pour la location des terrains, réparti entre propriétaires et exploitants ;
- Des retombées fiscales pour les collectivités territoriales ;
- La création d'une activité économique locale grâce au contact de sous-traitants lors de la construction ou l'embauche de techniciens de maintenance de parc.

Les mesures compensatoires et d'accompagnement viennent compléter les retombées locales autour du projet éolien.

LES MESURES COMPENSATOIRES

- Définies par le code de l'environnement et obligatoires ;
- Définies par les bureaux d'études techniques, en lien avec le territoire et le porteur de projet ;
- Permettent d'éviter, réduire ou compenser (règle ERC) les éventuels impacts notables, directs ou indirects, du projet sur l'environnement.

QUELQUES EXEMPLES :

- Plan de bridage acoustique pour les chauves-souris
- Plantation de haies à proximité du site

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Mesures volontaires prises par le développeur éolien ;
- Apportent un soutien financier à des actions liées à des plans de biodiversité, de sensibilisation au public à la protection de l'environnement, des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique locale et l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- Définies en co-construction avec les acteurs locaux.

LA PROPOSITION RETENUE :
L'ENFOUISSEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES SUR VILLERS-HÉLON, AUX EMPLACEMENTS SUIVANTS : LA GRANDE RUE, LA RUE DE L'ÉGLISE, LE CHEMIN NEUF ET LA PLACE DU LAVOIR.

UN RETOUR TANGIBLE POUR LES COMMUNES

Des retombées fiscales réparties comme suit :

Estimation des retombées fiscales pour un parc éolien de 4 éoliennes de 4 MW sur le commune de Villers-Hélon [en euros/an]

Commune de Villers-Hélon	CdC Retz-en-Valois	Département de l'Aisne	Région Hauts-de-France
42 600 €/an	76 900 €/an	39 800 €/an	13 800 €/an

Taux de CFE communal : 0,0%
 Taux de CFE intercommunal : 21,1%
 Taux départemental de TFPB : 31,7%
 Taux intercommunal de TFPB : 1,32%
 Taux communal de TFPB : 0,0%

CdC : Commune déléguée de compétence
 TFPB : Taxe sur les bénéfices des personnes publiques



Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.parc-eolien-de-la-saviere.info

Une affiche sur les résultats de l'étude paysagère :

LE PROJET ÉOLIEN DE LA SAVIÈRE QUELS SONT LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE ?

Une étude paysagère, réalisée par le bureau d'étude Ater Environnement, a eu lieu de décembre 2020 à juillet 2021.

QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ?

-  Relever les différentes sensibilités et enjeux du territoire étudié dans un périmètre de 30,6 km ;
-  Étudier divers scénarios d'implantation grâce à des photomontages ;
-  Evaluer les impacts du projet en fonction des lieux de vie, des sites remarquables et des axes de déplacement.

Les enjeux paysagers et patrimoniaux ont ainsi été étudiés selon 3 aires d'étude :

- 1 Aire d'étude éloignée (22,3 à 30,6 km) ;
- 2 Aire d'étude rapprochée (9,8 à 15,8 km) ;
- 3 Aire d'étude immédiate (955m à 3,5 km).

QUELS SONT LES RÉSULTATS ?

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE :

- ZEP se situant à la frontière entre 2 unités paysagères (plateau ouvert du Soissonnais et ondulations légères des paysages du Tardenois)
- Des hauts reliefs participent à la dissimulation du projet
- Présence de forêts domaniales qui constituent un masque visuel en direction de la ZEP
- Présence d'un patrimoine historique (pris en compte mais non réhabilité)

LES PRINCIPALES SENSIBILITÉS :

- Bourgs et villages se situant au sein des paysages ouverts et agricoles du Tardenois
- Éventuelles ouvertures paysagères depuis certains axes de randonnée : entier de Neilly ou la Boucle de la crise
- Le motif éolien et les effets cumulés

LES RECOMMANDATIONS PAYSAGERES :

- Éviter un angle d'occupation large depuis les lieux de vie
- Implantation en prolongement du parc accordé de la Frenoye

LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION :

- 52 photomontages ont été réalisés dont 7 ont été proposés par des habitants et élus

QUELQUES EXEMPLES DE PHOTOMONTAGES ISSUS DES PROPOSITIONS DES HABITANTS :



Photomontage depuis le centre du bourg de Villers-Hélon. L'ensemble du parc est masqué par le bâti.



Photomontage depuis le centre équestre de Longpont. L'ensemble du parc est masqué par la végétation.

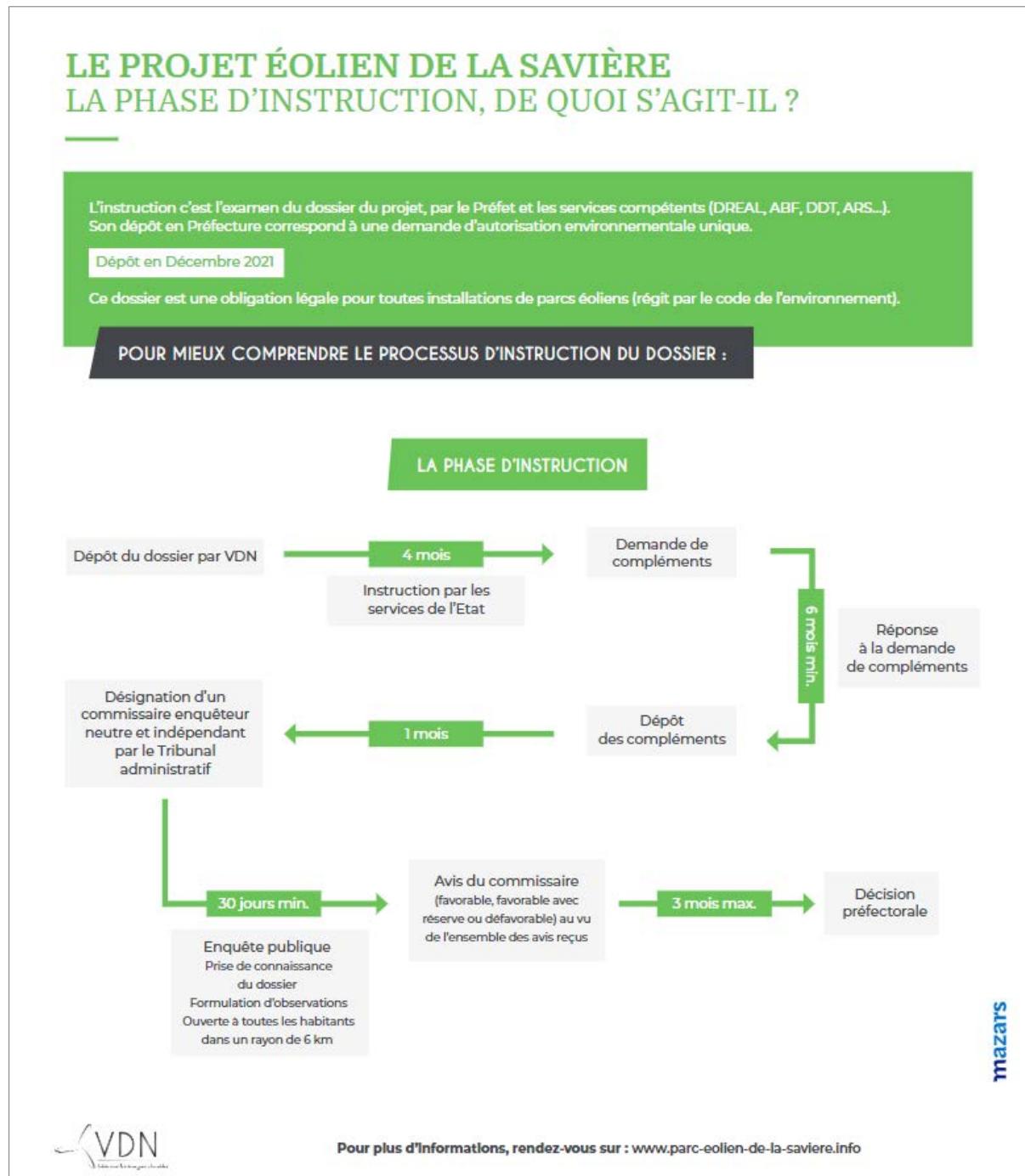


VDN
Ville de Nogent-le-Rotrou

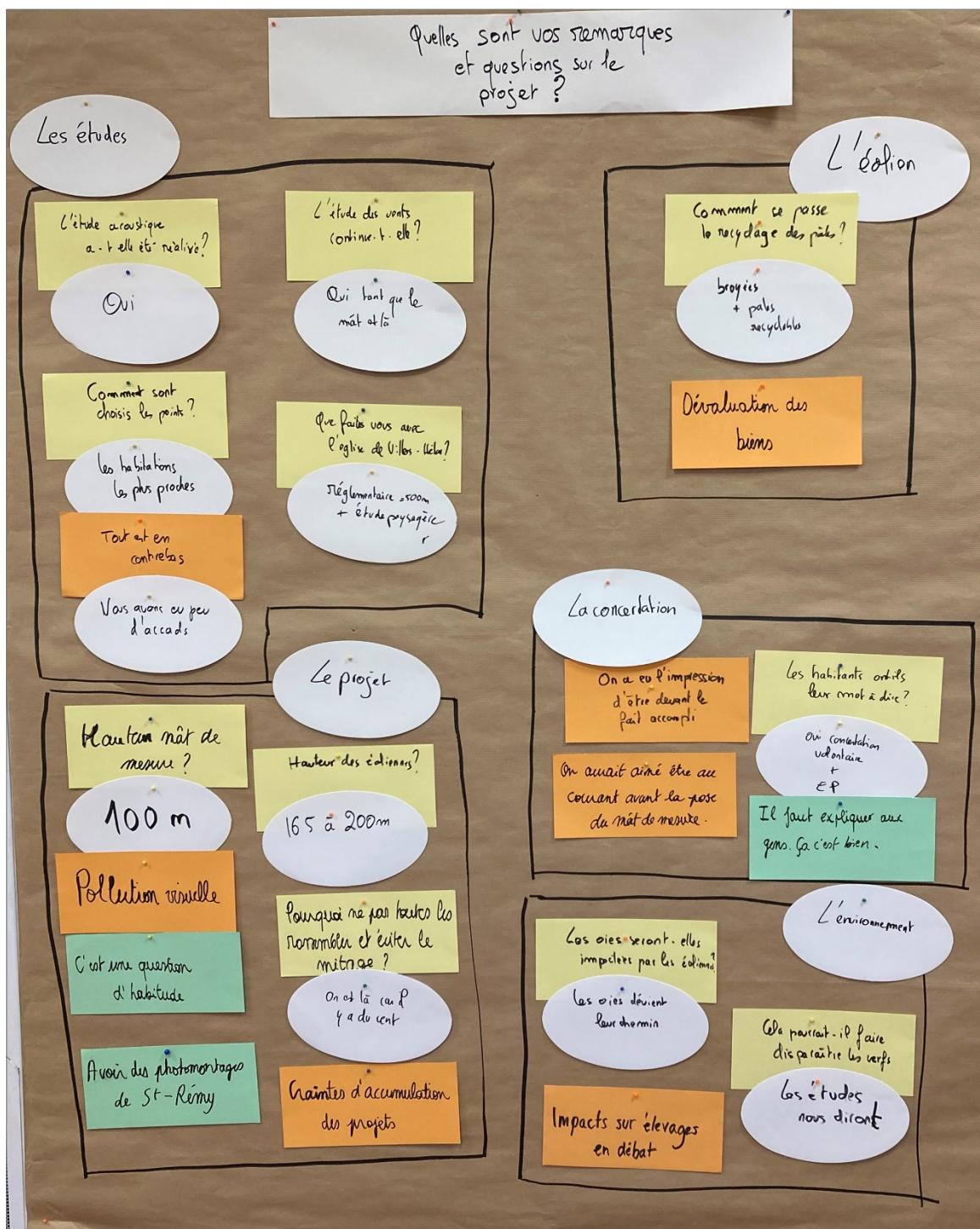
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.parc-eolien-de-la-saviere.info

mazars

Une affiche sur les suites données au projet avec la présentation de la phase d'instruction :



Les questions, remarques et réponses des participants et de l'équipe de Vents du Nord :



Les thématiques abordées par les participants sont les suivantes.

1. Les études

Question : « L'étude acoustique a-t-elle été réalisée ? »

Réponse de Vents du Nord : « Oui, l'étude acoustique a été réalisée du 4 août au 2 septembre 2021. »

Question : « Comment sont choisis les points d'enregistrement du niveau sonore actuel ? »

Réponse de Vents du Nord : « Les micros sont placés aux abords des habitants les plus proches de la zone d'implantation envisagée pour le projet. Ces points de mesures sont déterminés par le bureau d'étude acoustique. »

Question : « Toutes ces habitations sont en contrebas alors que le vent est plus fort plus haut. Comment l'expliquez-vous ? »

Réponse de Vents du Nord : « Nous avons eu peu d'accords pour effectuer la pose de ces micros, ce qui explique ce placement. »

Question : « L'étude des vents continue-t-elle ? »

Réponse de Vents du Nord : « Oui, tant que le mât de mesure est là, elle continue ».

Question : « Que faites-vous de l'église de Villers-Hélon ? »

Réponse de Vents du Nord : « Nous respectons la zone réglementaire en laissant 500m de distance par rapport à l'église, et elle est également prise en compte dans le cadre de l'étude paysagère. »

2. Le projet

Question : « Quelle est la hauteur du mât de mesure ? »

Réponse de Vents du Nord : « Le mât de mesure fait 100m de hauteur. »

Question : « Quelle est la hauteur des éoliennes ? »

Réponse de Vents du Nord : « Elles feront entre 165m et 200m de hauteur. »

Question : « Pourquoi ne pas toutes les rassembler et éviter ainsi le mitage paysager ? »

Réponse de Vents du Nord : « Nous ne pouvons implanter des éoliennes à des endroits où le vent n'est pas assez présent. »

Remarques :

- « Ce projet va créer de la pollution visuelle. »
- « C'est une question d'habitude. Je pense que l'on s'y fera. »
- « J'aimerais avoir des photomontages du projet à partir de Saint-Rémy. »
- « Nous craignons une accumulation des projets éoliens à la suite du vôtre. »

3. L'éolien

Question : « Comment se passe le recyclage des pales d'éoliennes ? »

Réponse de Vents du Nord : « Les pales sont souvent broyées et certaines pales sont en partie recyclables. »

Remarque :

« Nous craignons une réelle dévaluation de nos biens immobiliers. »

4. L'environnement

Question : « Les oies seront-elles impactées par les éoliennes ? »

Réponse de Vents du Nord : « Les retours d'expérience montrent que les oies dévient leur chemin pour éviter les éoliennes ».

Question : « Ce projet pourrait-il faire disparaître les cerfs ? »

Réponse de Vents du Nord : « Les études écologiques servent justement à étudier l'impact potentiel du projet sur la faune ».

Remarques :

« Nous craignons que ce projet ait des impacts sur les élevages d'animaux comme les chevaux. »

5. La concertation

Question : « Les habitants ont-ils leur mot à dire ? »

Réponse de Vents du Nord : « Bien sûr, c'est d'ailleurs le sens de cette démarche de concertation volontaire que nous menons. Vous aurez également un temps pour vous exprimer au moment de l'enquête publique. »

Remarques :

- « On a l'impression d'être mis devant le fait accompli avec ce projet. »
 - « On aurait aimé être au courant avant la pose du mât de mesure. »
- Réponse de Vents du Nord :** « On ne peut pas informer les habitants avant de savoir si le potentiel de vent sera suffisant pour envisager le développement d'un projet. »

CONTACT

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site internet du projet :

www.parc-eolien-de-la-saviere.info

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Sara PEREIRA

Responsable développement Nord et Est

Tél : 06 19 69 90 01

Mail: s.pereira@vdn-group.com